

Débat
**«Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies :
renforcer la coopération triangulaire»**

New York, le 10 juillet 2019

Monsieur le Président,

Je voudrais commencer par remercier les *briefers* ainsi que la Présidence péruvienne. Il est en effet essentiel que l'interaction entre ce Conseil et les Contributeurs de troupe se déroule dans le sens d'une compréhension mutuelle améliorée. La note 507 doit être appliquée dans son ensemble, en particulier les mesures liés aux consultations des pays contributeurs de contingents et de police.

Je voudrais aujourd'hui me concentrer sur une série de mesures concrètes pouvant permettre d'atteindre cet objectif, premièrement en faisant un meilleur usage des mécanismes existants mais aussi en faisant avancer la réflexion sur d'autres pistes.

Je commence par la question des **réunions de contributeurs de troupes et de police avec ce Conseil** : depuis notre prise de fonction au Conseil, la Belgique s'est efforcée de saisir toutes ces réunions comme des opportunités d'échanges nourris et substantiels entre le Conseil, le Secrétariat, l'état hôte, la Mission et les contributeurs. On ne peut déplorer publiquement à l'Assemblée générale le manque de fonctionnement de ce format si l'on n'investit pas pour rendre vivantes ces interactions. Je veux également encourager les plumes au sein du Conseil à prendre en compte les considérations exprimées par les contributeurs lors de la conception de résolutions de renouvellement de mandat.

Ensuite, le Groupe de travail sur le maintien de la paix tient l'ensemble de ses réunions de manière ouverte. Nous encourageons tous les pays contributeurs de contingent et de police mais aussi les Etats hôtes de missions à y prendre part. Ce sont souvent les mêmes contributeurs qui prennent la parole or les petits et moyens contributeurs devraient faire entendre leurs voix. Comme membre du Conseil, nous avons tout à gagner de ces échanges lorsqu'ils permettent de mettre en avant les difficultés opérationnelles et les éléments du terrain dont ces pays estiment que le Conseil doit tenir compte.

Enfin, nous saluons le fait que ces deux forums tiennent leurs réunions la plupart du temps avec interprétation, répondant aux craintes exprimées en terme de multilinguisme et, ce faisant, d'accessibilité.

Même si le bon usage des forums existants est une première étape utile, nous pouvons certainement pousser plus loin les efforts :

- La Belgique soutient **la note en discussion au sein du Groupe informel sur les méthodes de travail**, visant à assurer la disponibilité de l'information aux parties prenantes davantage en amont des réunions prévues du Conseil. Nous espérons qu'elle pourra être adoptée rapidement.
- Il nous semble aussi important d'entendre **la voix des contributeurs financiers, quel que soit leur rang**. Comme Etat membre, nous mettons des moyens humains à la disposition du maintien de la paix, mais nous investissons aussi tous dans son fonctionnement et avons de ce point de vue un intérêt financier à sa réussite. Je citerai un rapport récent de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix: « La participation des contributeurs financiers aux réunions sur la mise en œuvre des missions permettrait d'adapter d'abord le format du mandat aux ressources financières et de surmonter les difficultés opérationnelles qui gênent la conception et la conduite de celui-ci. » Certainement une étape utile dans nos efforts pour aligner mandats et ressources.
- Nous voyons aussi certains mérites à développer **un dialogue renforcé sur des questions plus techniques, plus militaires ou encore afin de permettre le dialogue horizontal entre les experts des différents contributeurs** de contingents à une mission particulière. Une piste pourrait être de créer un format interactif entre le Comité d'état-major, la Mission et les contributeurs de troupes et de police par mission. En effet, une réflexion est nécessaire sur la manière de mieux utiliser ce comité dans son rôle de conseiller spécialisé des décisions du Conseil de Sécurité. C'est d'autant plus essentiel que certains mandats sont mis en œuvre dans des environnements sécuritaires de plus en plus difficiles, tout en exigeant une efficacité, une performance et une responsabilité croissantes des opérations.

Je vous remercie.